



Visite annuelle 2025

- **Deuxième visite annuelle du deuxième cycle climat-air-énergie de labellisation :**
 - Faire un **deuxième point d'étape** dans la mise en œuvre du cycle en cours
 - Partager **les priorités de travail pour 2026**
 - Préparer le **PCAET saison 2**
- **Point d'avancement du Contrat d'Objectif Territorial de l'Ademe engagé en 2025**
 - Réaliser un **point d'étape de la dynamique d'économie circulaire**
 - Proposer une **première répartition des financements dédiés**

Sommaire

1. Rappel de la démarche, présentation des évolutions
2. Avancement du plan d'actions climat-air-énergie
3. Point d'étape sur l'économie circulaire
4. Contrat d'Objectif Territorial : situation et fléchage des financements
5. Plan Climat (PCAET) saison 2 et priorités 2026

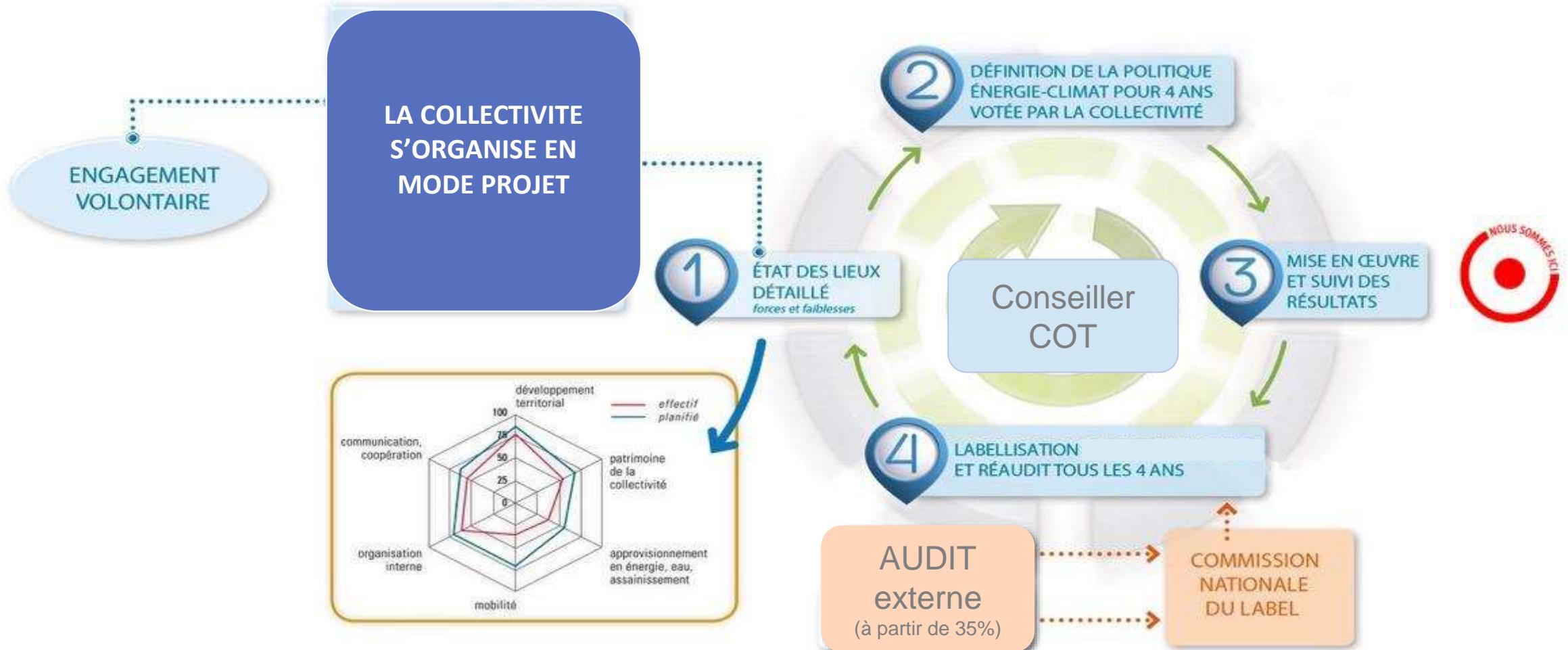


Sommaire

1. Rappel de la démarche, présentation des évolutions
2. Avancement du plan d'actions climat-air-énergie
3. Point d'étape sur l'économie circulaire
4. Contrat d'Objectif Territorial : situation et fléchage des financements
5. Plan Climat (PCAET) saison 2 et priorités 2026



Méthodologie en 4 étapes



Évolutions du programme Territoire Engagé Transition Écologique

→ Vers un **référentiel français unique climat-énergie et économie circulaire** :

- Simplification du processus
- Renforcement du poids des résultats dans l'évaluation chiffrée des collectivités
- Personnalisation accrue à la situation des collectivités
- Amélioration de la prise en compte de certains enjeux : gestion de l'eau, biodiversité, « transition juste », etc.
- **Un webinaire Ademe annoncé début 2026 à l'attention des collectivités**

→ Des exigences renforcées en 2024 pour le label 5 étoiles au niveau européen :



- La neutralité Carbone sur le patrimoine de la collectivité en 2040
- Un score d'au minimum 75% sur les mesures « cœur de cible » du label, communes à l'échelle européenne (environ la moitié des mesures du référentiel français)
- Une mise en œuvre à partir de 2026

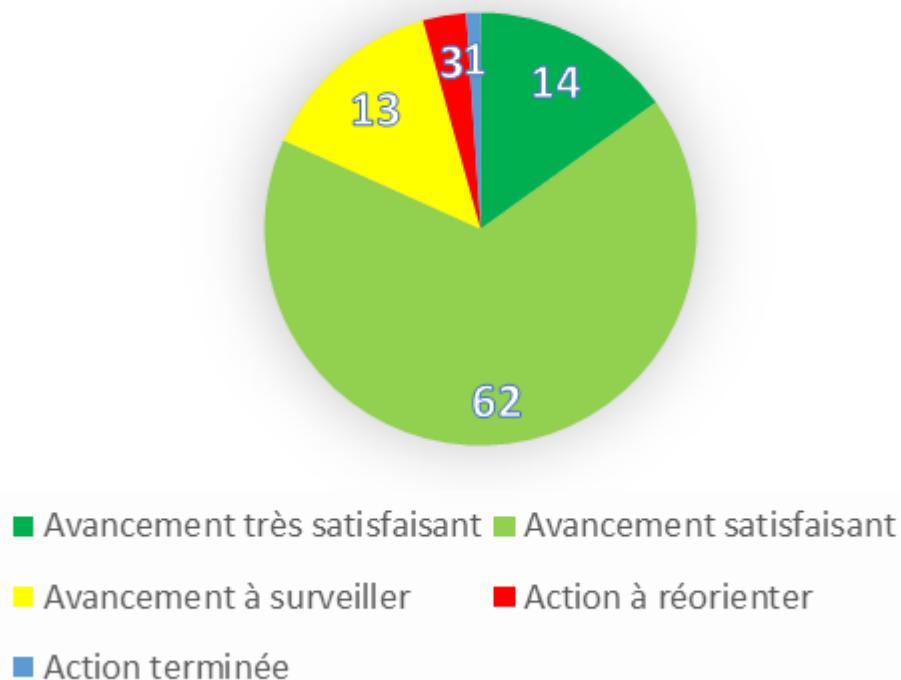
Sommaire

1. Rappel de la démarche, présentation des évolutions
2. Avancement du plan d'actions climat-air-énergie
3. Point d'étape sur l'économie circulaire
4. Contrat d'Objectif Territorial : situation et fléchage des financements
5. Plan Climat (PCAET) saison 2 et priorités 2026



Bilan des actions

Avancement actions PCAET 2025



Un avancement
globalement
satisfaisant du PCAET

Bilan des actions – Axe A

Une collectivité exemplaire, cheffe de file de la transition énergétique des communes et acteurs de son territoire

Points significatifs :



Poursuite de la montée en puissance des dispositifs d'accompagnement des communes (animation contrat de chaleur et financement rénovations et EnR par le fond vert PCAET)



Plusieurs contributions de Coeur de Savoie sur les PLUs communaux

Un renfort du service communication qui permet d'approfondir la communication sur la transition (magazine, mois du DD, site internet...)

Une stratégie biodiversité actée et pérennisée malgré le retrait de la région

Bilan des actions – Axe A

Une collectivité exemplaire, cheffe de file de la transition énergétique des communes et acteurs de son territoire

Zoom sur l'urbanisme :

1- Avis produits sur les projets de PLU / de modification de PLU de 7 communes : démarche menée en transversalité sur les compétences de la Communauté de communes (assainissement, eau, déchets, biodiversité, agriculture/forêt, mobilité, transition énergétique, développement économique....)

⇒ **Objectif pour le prochain mandat :** travailler plus en amont avec les communes, potentiellement via un « porter à connaissance »

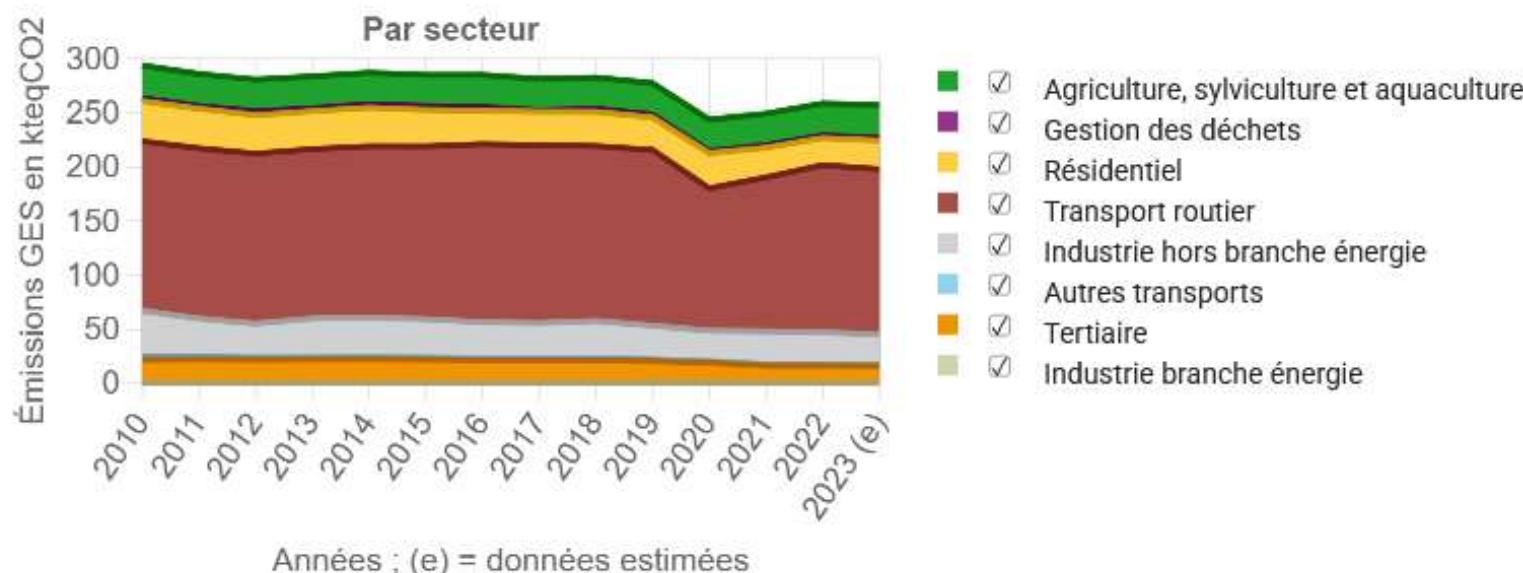
2- Contribution à la réalisation d'un « kit de déclinaison dans les PLU(i) des orientations en matière d'énergie du SCoT »

Indicateurs – Axe A

Une collectivité exemplaire, cheffe de file de la transition énergétique des communes et acteurs de son territoire

Émissions GES

- Par usage
- Par type d'énergie
- Par secteur



Objectif PCAET : -11.5 % GES 2023 / 2016

Résultats : -10 % GES

- Très forte baisse sur le tertiaire
- Forte baisse sur le résidentiel et l'industrie
- Baisse en dessous de l'objectif sur le transport routier (-6,7%)
- Augmentation des GES sur l'agriculture

Bilan des actions – Axe B

Un territoire sobre en énergie

Avancement 2025 Axe B



■ Avancement très satisfaisant ■ Avancement satisfaisant
■ Avancement à surveiller ■ Action à réorienter
■ Action terminée

Points significatifs :



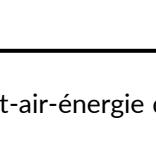
Une rupture visible sur les actions de mobilité (aménagements cyclables, covoiturage, augmentation de l'offre de service sur la location VAE...)



Maintien d'une dynamique de rénovation sur l'habitat malgré un contexte national compliqué (ma prime rénov, règles ANAH)

Programme OPérationnel d'Accompagnement des Copropriétés en place

Difficultés d'avancer avec les bailleurs sociaux qui ne sont pas volontaires sur la rénovation de leur patrimoine

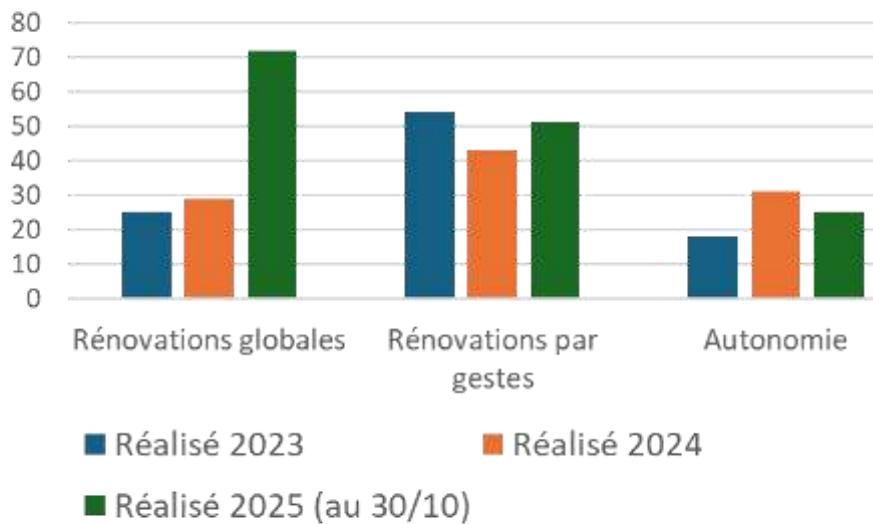


Un contexte économique instable qui ne permet pas aux entreprises de se projeter sur des opérations de réduction des consommations



Rénovation de l'habitat privé : maintien de la dynamique territoriale / résultats encourageants

Nombre et type de travaux aidés
sur 3 ans



Typologie de rénovation	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025 (au 30/10)
Rénovations globales Maisons individuelles	25	29	32
Rénovations globales copropriétés (MPR copro)	1 copropriété 2 logts	/	1 copropriété 40 logts
Rénovations par gestes	54	43	51
Autonomie	18	31	25
TOTAL LOGEMENTS	111	103	135
Aides allouées correspondantes	137 189 €	148 929 €	174 829 €

 **Contexte 2025 :** suspension MaPrimerénov' en juin => dynamique de la rénovation énergétique des maisons individuelles stoppées. A ce jour : baisse d'activité importante (nouveaux contacts, animations, dépôts de dossiers) / Inquiétude sur la suite du dispositif même si des projets de rénovation de copropriétés avancent bien (Catinat, Le Danube, La Résidence,...).

PACTE TERRITORIAL CŒUR DE SAVOIE :

- 
- Depuis le 1er janvier 2025 : stabilise le service public de la rénovation énergétique de l'habitat via le financement ANAH (50% des dépenses) de toutes les actions d'animations, information et de conseils autours de la rénovation énergétique
 - Au 1er janvier 2026 : intégration des missions de l'OPAH dans le Pacte territorial => prise en compte de l'ensemble de l'écosystème de la rénovation de l'habitat privé dans un seul dispositif y compris programme de lutte contre la précarité énergétique et travail en cours sur l'auto-rénovation accompagnée.

MOBILISATION DES BAILLEURS SOCIAUX (OPAC 73, parc majoritaire et le plus ancien) :

- 
- Liens avec OPAC Savoie au travers du montage des opérations d'autoconsommation collectives (ACC de l'atelier des quais à Saint-Pierre d'Albigny et de la Gendarmerie à Montmélian)
 - Lenteur dans la réalisation des audits énergétiques prévus sur l'ensemble du patrimoine
 - Le programme de travaux OPAC73 n'est pas encore complètement défini mais Cœur de Savoie ne semble pas prioritaire compte tenu des étiquettes énergétiques et des travaux déjà réalisés.
 - Peu de levier de la collectivité sur cet item

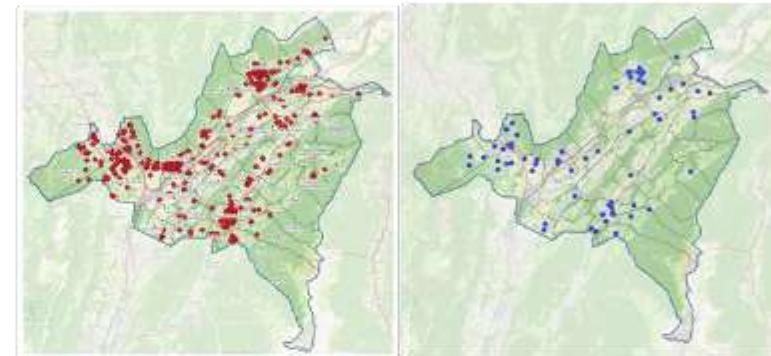


POPAC : Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés

Dispositif d'aide aux copropriétés en difficulté : un préalable à la réalisation d'un programme de travaux
Mis en œuvre par l'ADIL73 depuis octobre 2024 pour 3 ans

Caractérisation statistique :

- 614 copropriétés repérées
- 43% seulement sont immatriculées
- 88% ont moins de 10 logements
dont 66% ont moins de 4 logements

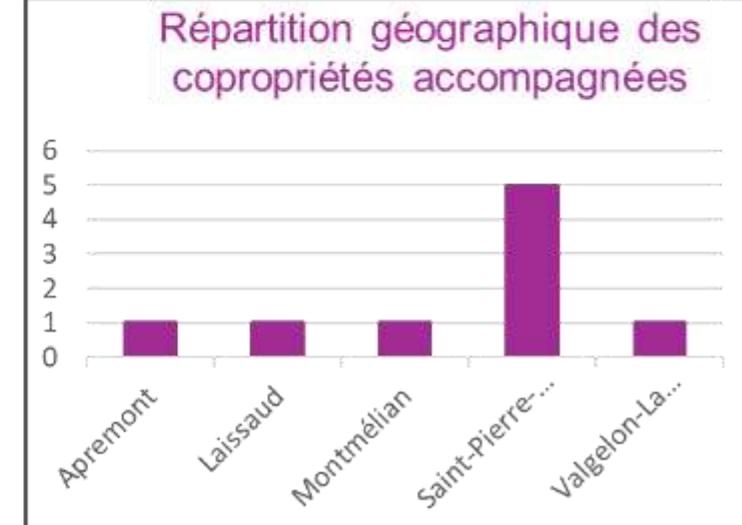


Priorisation (ciblage) :
 90 copropriétés possèdent au moins 1 logement sur 3 vacant depuis plus de 2 ans.

Communication : grand public / professionnels / élus
 Flyers, articles, courriers, permanences, réunion collective, ateliers ...

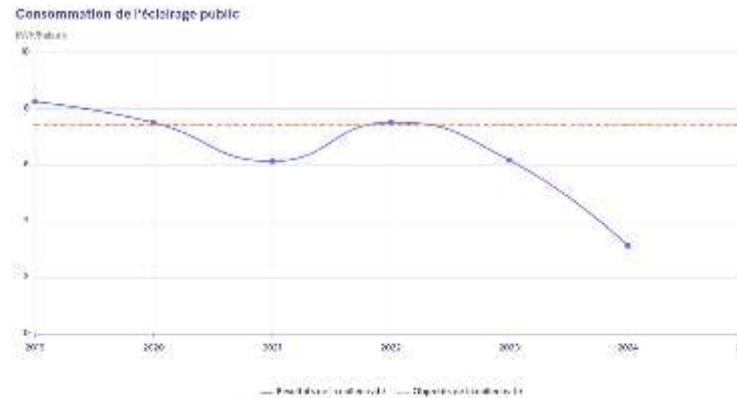
Accompagnements :

- 9 copropriétés accompagnées : aide à l'organisation, à la mise en place d'un syndic, lecture des documents de la copropriété, organisation de l'assemblée générale, etc.
- 2 diagnostics flashs (copropriétés avec problématiques juridiques poussées).
- 1 diagnostic multicritères (ADIL + SOLIHA) pour une copropriété présentant une dégradation importante du bâti et une impossibilité technique, sociale et financière d'organiser la copropriété.

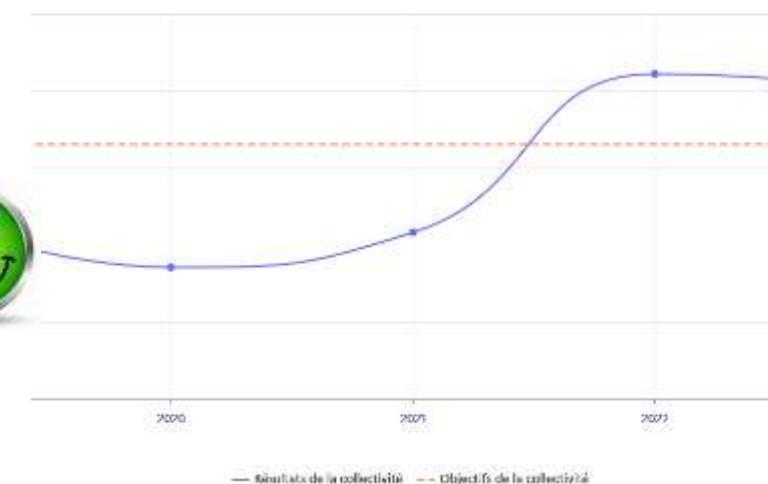
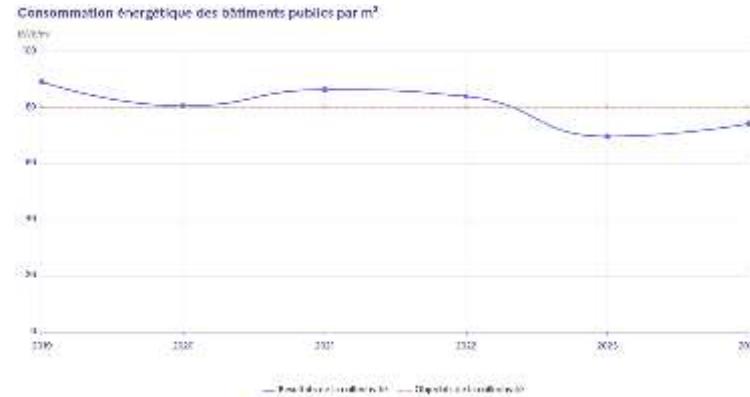


Indicateurs – Axe B

Un territoire sobre en énergie

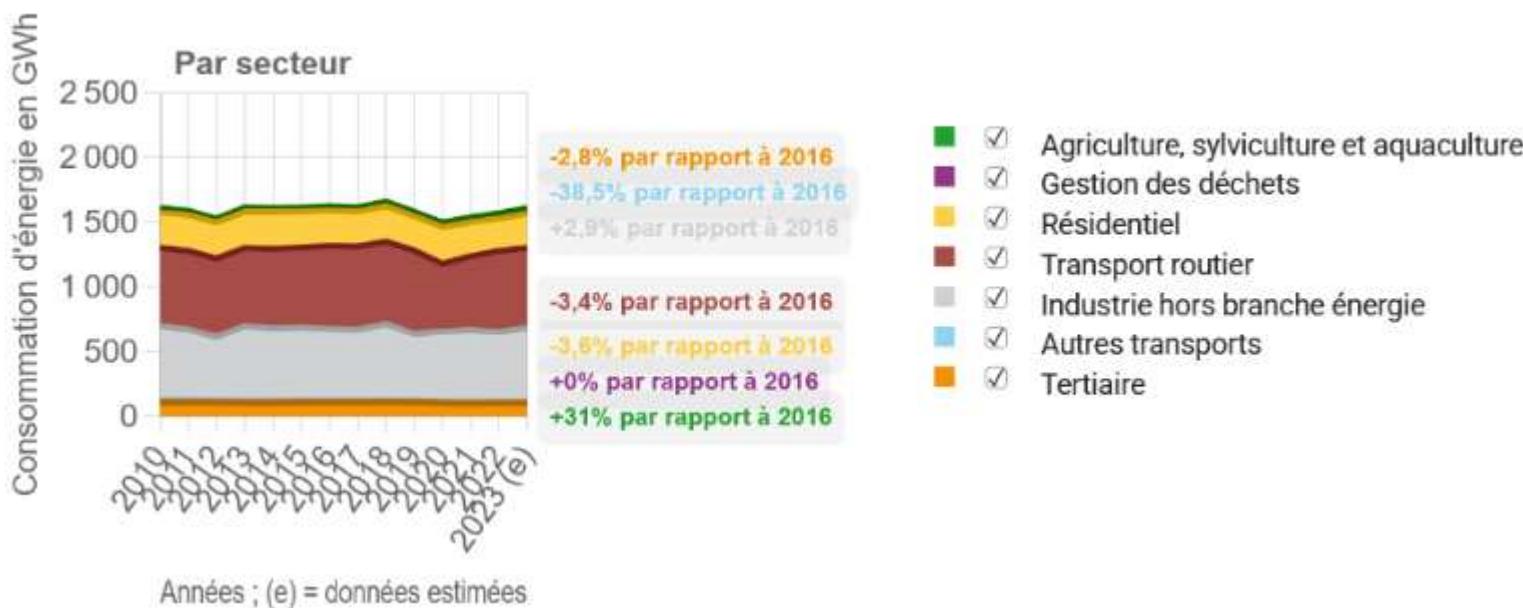


on d'électricité renouvelable - patrimoine collectivité



Indicateurs – Axe B

Un territoire sobre en énergie

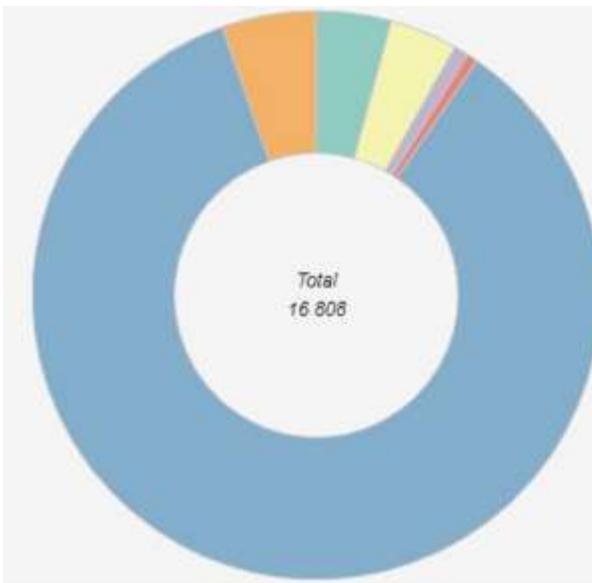


Objectif PCAET : -7 % conso 2023/ 2016

Résultats : -1 % conso

Les principaux contributeurs (industrie, résidentiel, tertiaire) sont tous très en retard par rapport à l'objectif PCAET

Évolution des parts modales domicile-travail

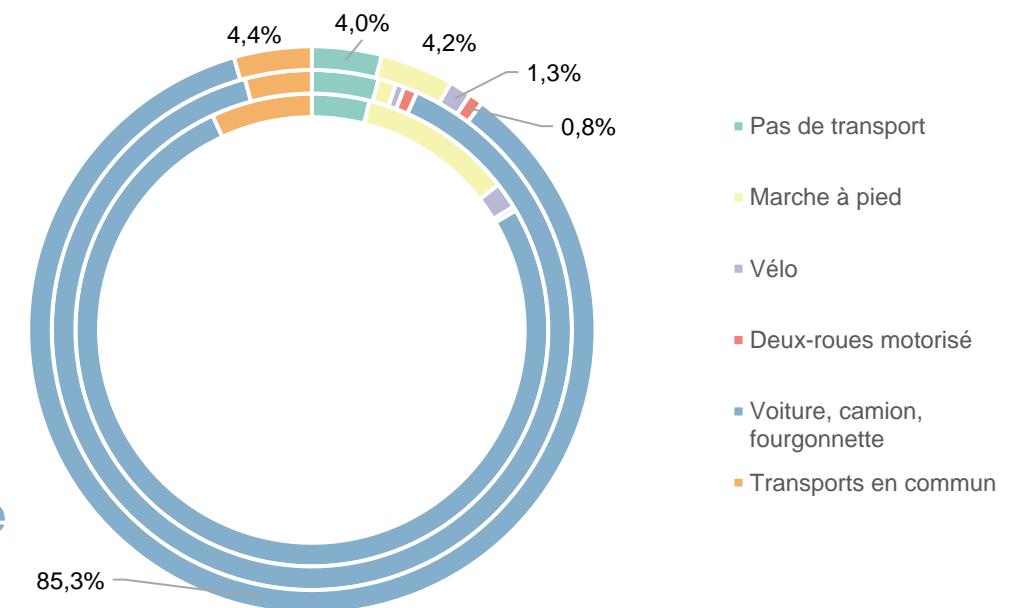


Une part des TC en baisse
Une part du vélo en hausse

- Pas de transport (4,2 %)
- Marche à pied
- Vélo (y compris à assistance électrique) (0,8 %)
- Deux-roues motorisé (0,6 %)
- Voiture, camion, fourgonnette (85,0 %)
- Transports en commun (5,4 %)

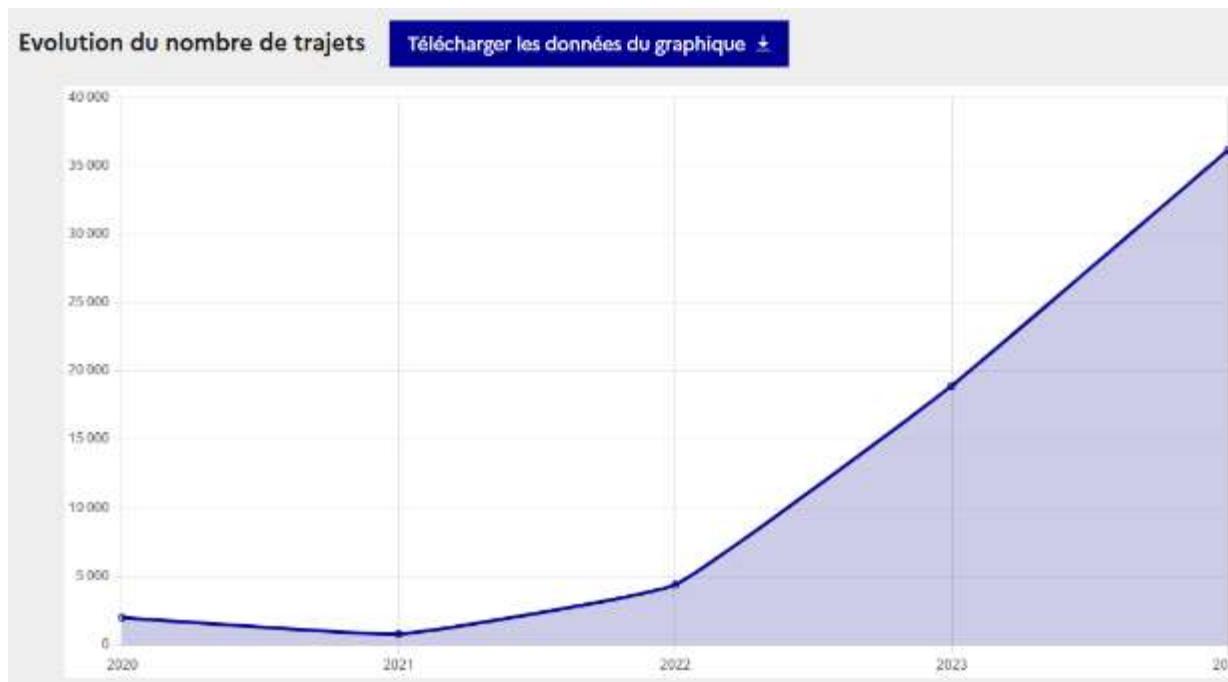
Une part de la voiture stable

Source : données Insee, RP2019



Source : données Insee RP2022

Évolution du covoitage en Cœur de Savoie



CC Coeur de Savoie du 01/01/2024 au 31/12/2024



Bilan des actions – Axe C

Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales (Schéma Directeur EnR&R)

Points significatifs :

Avancement 2025 Axe C



■ Avancement très satisfaisant ■ Avancement satisfaisant
■ Avancement à surveiller ■ Action à réorienter
■ Action terminée



Poursuite de la dynamique de développement sur le photovoltaïque malgré un contexte national incertain



Développement de l'animation locale sur la chaleur renouvelable
Un contexte économique peu propice à la valorisation de la chaleur fatale.
Une dynamique qui ne permet pas d'atteindre les objectifs sur le solaire thermique et la géothermie



Nécessité de revoir l'objectif d'équiper 50 % des copros en ECS solaire en 2030 dans le PCAET #2

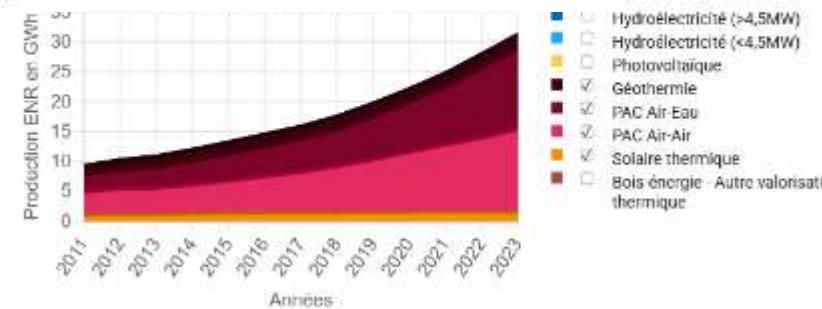
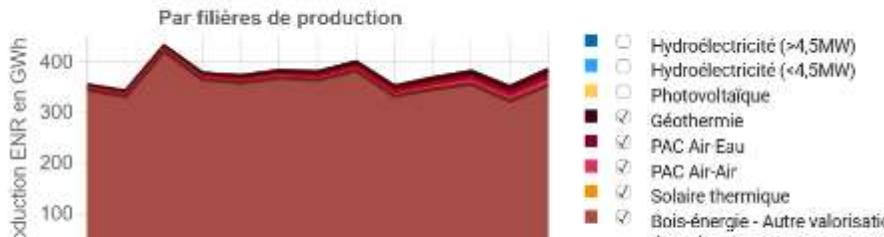
Pas d'avancée sur la stratégie foncière :

Du fait des zones d'accélération EnR, proposition de remplacer la "stratégie foncière pour des projets PV au sol" par une veille foncière en lien avec la veille foncière agricole

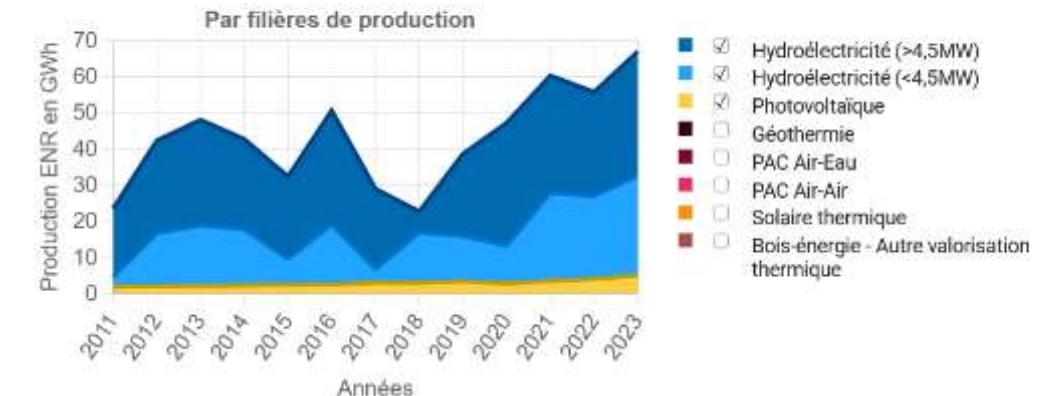
Indicateurs – Axe C

Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales (Schéma Directeur EnR&R)

Production ENR



Production ENR



Résultats chaleur : +1 % production sur 2023/2016
(objectif : +37 %)

Bonne dynamique sur les PAC (+150%) mais stagnation sur le bois énergie et le solaire thermique

Résultats électricité : +32 % sur 2023/2016
(objectif + 115 %)

Bonne dynamique sur le PV (+105%) mais faible augmentation sur l'hydroélectricité (+29 %)

Bilan des actions – Axe D

Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique

Points significatifs :

Avancement 2025 Axe D



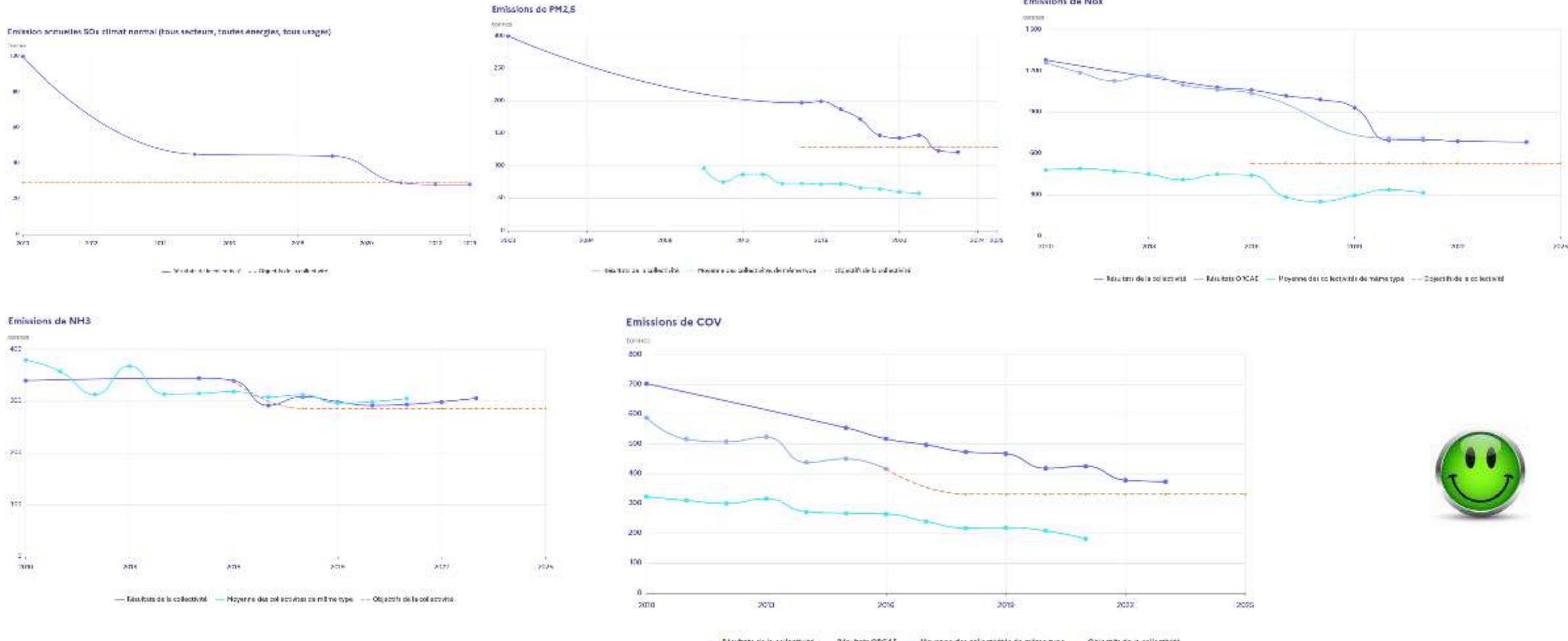
Porté à connaissance sur la qualité de l'air réalisé
Finalisation du contrat vert et bleu et nouvelle stratégie biodiversité
Elaboration du diagnostic de vulnérabilité au changement climatique

Déploiement de la ZFEm stoppé par le législateur (500 k€ d'étude à l'échelle de Métropole Savoie...)

La réflexion sur l'état quantitatif et qualitatif de la ressource en eau potable stoppée du fait de l'arrêt de l'étude de transfert de la compétence eau potable. Lancement d'un Schéma Directeur d'Eau Potable sur les 2 communes gérées par CCCS en février 2026

Indicateurs – Axe D

Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique



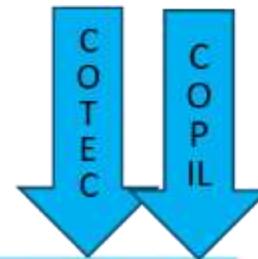
Indicateurs – Axe D

Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique

Zoom sur l'adaptation :

Éviter l'ingérable -> Atténuation

Gérer l'inévitable -> Adaptation



Diagnostic de Vulnérabilité
Juin 2025 – Janvier 2026

Stratégie
Avril 2026

Plan d'action – PCAET#2
Juin – Septembre 2026

Entretiens
Septembre - Novembre



Indicateurs – Axe D

Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique

Zoom sur l'adaptation : Le paysage climatique en 2050 selon la TRACC

- Précipitations estivales entre -20 % et 0 %
- Doublement des jours de précipitation extrême
- Baisse de 40 % de l'épaisseur de neige à 1500 m
- Doublement du nombre de jours avec un sol sec
- 5 jours de risques très élevés de feu de forêt
- Besoin en chauffage divisé par deux d'ici 2100 et besoin en climatisation multiplié par 4



Indicateurs – Axe D

Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique

Zoom sur l'adaptation : Proposition de stratégie d'adaptation

- S'engager dans des actions concrètes, faire autrement (adaptation transformative)
- Suivre, évaluer et ajuster
- Agir sur nos compétences (petite enfance, CIAS, Habitat, Assainissement, eau, tourisme, économie, déchets....) et influer en dehors
- Choisir et renoncer
- Identifier "les trous dans la raquette"
- S'appuyer sur le collectif : Organiser les coopérations / soutenir des initiatives sociales et locales
- Marquer les esprits, soigner la communication et faire de la pédagogie



Coulée de boue à Fréterive le 23/11/25

Bilan des actions – Axe E

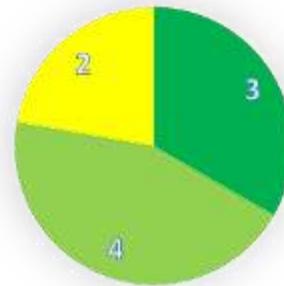
Un territoire qui soutient une économie locale et responsable

Points significatifs :



Labellisation 1 étoile sur le référentiel ECI et délibération sur la stratégie et le plan d'action ECI en décembre 2025

Avancement 2025 Axe E



- Avancement très satisfaisant ■ Avancement satisfaisant
- Avancement à surveiller ■ Action à réorienter
- Action terminée



Un projet Alimentaire Territorial qui évolue vers le niveau 2 avec un plan d'action défini

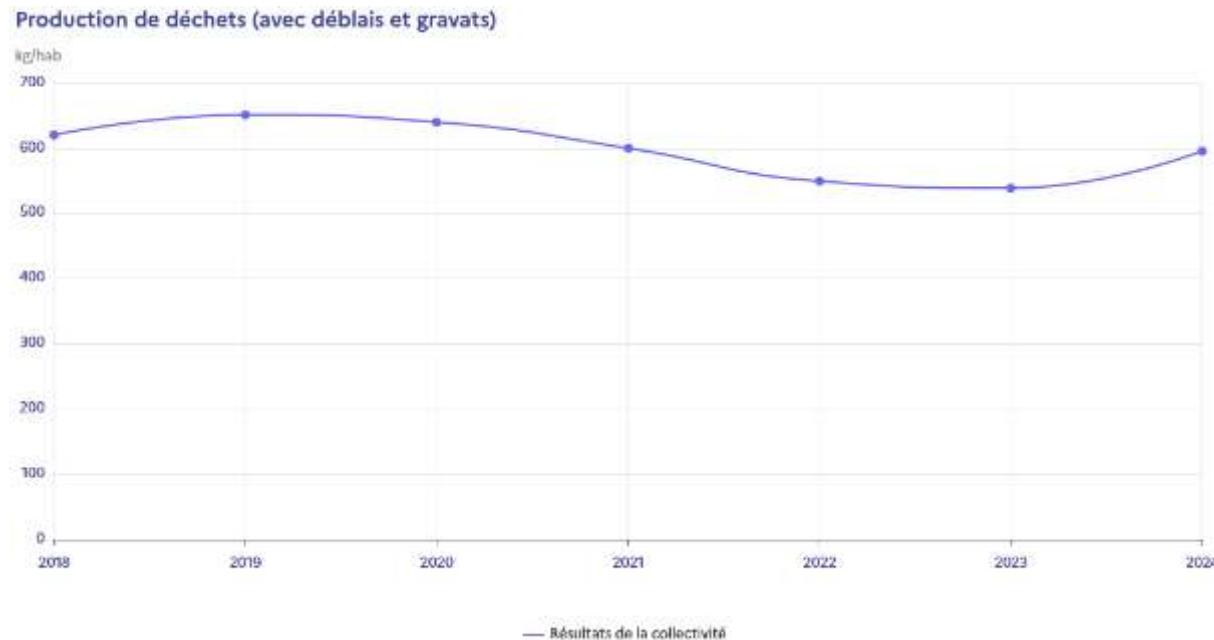
Bonne dynamique sur la construction bois local avec l'adhésion à la SCIC SILVAE permettant des contrats d'approvisionnement et le développement d'habitats collectifs en bois local

Manque de visibilité nationale sur les perspectives de développement de l'EBE

Manque de concrétisation sur l'acquisition foncière permettant de “protéger collectivement le foncier”

Indicateurs – Axe E

Un territoire qui soutient une économie locale et responsable



Baisse attendue en 2025 liée à l'arrêt de l'accueil des pros en déchetterie au 1/1/25

Bilan 2025

Un avancement globalement satisfaisant du PCAET mais des difficultés pour obtenir des résultats globaux :

- des bons résultats sur le patrimoine CCCS
- des bons résultats sur les émissions GES du territoire (résidentiel et tertiaire)
- des consommations énergétiques du territoire à la baisse mais pas dans la tendance attendue
- un développement des ENR sur le territoire très nettement en-dessous des objectifs (particulièrement sur la chaleur)
- une démarche d'adaptation au changement climatique lancée

Retours de l'audit (commission + auditeur)



Points forts – à poursuivre/amplifier :

- ✓ Pérenniser le plan de sobriété et le chiffrage des résultats
- ✓ Financement de la politique CAE : aller vers un programme ELENA de la BEI
- ✓ EnR et précarité : travailler sur l'affouage social (ex. EBE Nièvre)
- ✓ EnR chaleur : étudier l'option Forestener pour les petits projets bois



Pistes de progrès :

- ✓ Adaptation au changement climatique (points de fraîcheur – voir ville de Lyon)
- ✓ Mobilité : plans de déplacement, logistique du dernier km, stationnement, vitesse, réaménagement des centres-bourgs, mobilité piétonne
- ✓ Implication dans l'urbanisme
- ✓ Aller vers un PLH, dégager les résultats chiffrés en matière d'habitat et vérifier leur cohérence par rapport aux engagements

Rappel des conclusions de l'état des lieux



- Une progression remarquable sur le dernier cycle : de la planification, des réalisations, du pilotage
- Des outils de pilotage et des partenariats en place



65%

Pour aller plus loin :

- Pour solliciter le label : valider le Plan de Mobilité Simplifié afin de consolider le score
- Pour poursuivre et amplifier l'action communautaire :
 - Questionner le périmètre de certaines compétences : eau potable / urbanisme
 - Structurer et renforcer l'action dans le domaine de l'adaptation au changement climatique
 - Mettre en œuvre le Schéma Directeur EnR et réduire l'impact carbone de la chaleur
 - Poursuivre et amplifier les actions en faveur d'une mobilité durable et d'une économie circulaire
 - Pérenniser les actions et organisations mises en place sur le cycle actuel : gestion du patrimoine, actions transversales (formation, sensibilisation, etc.)



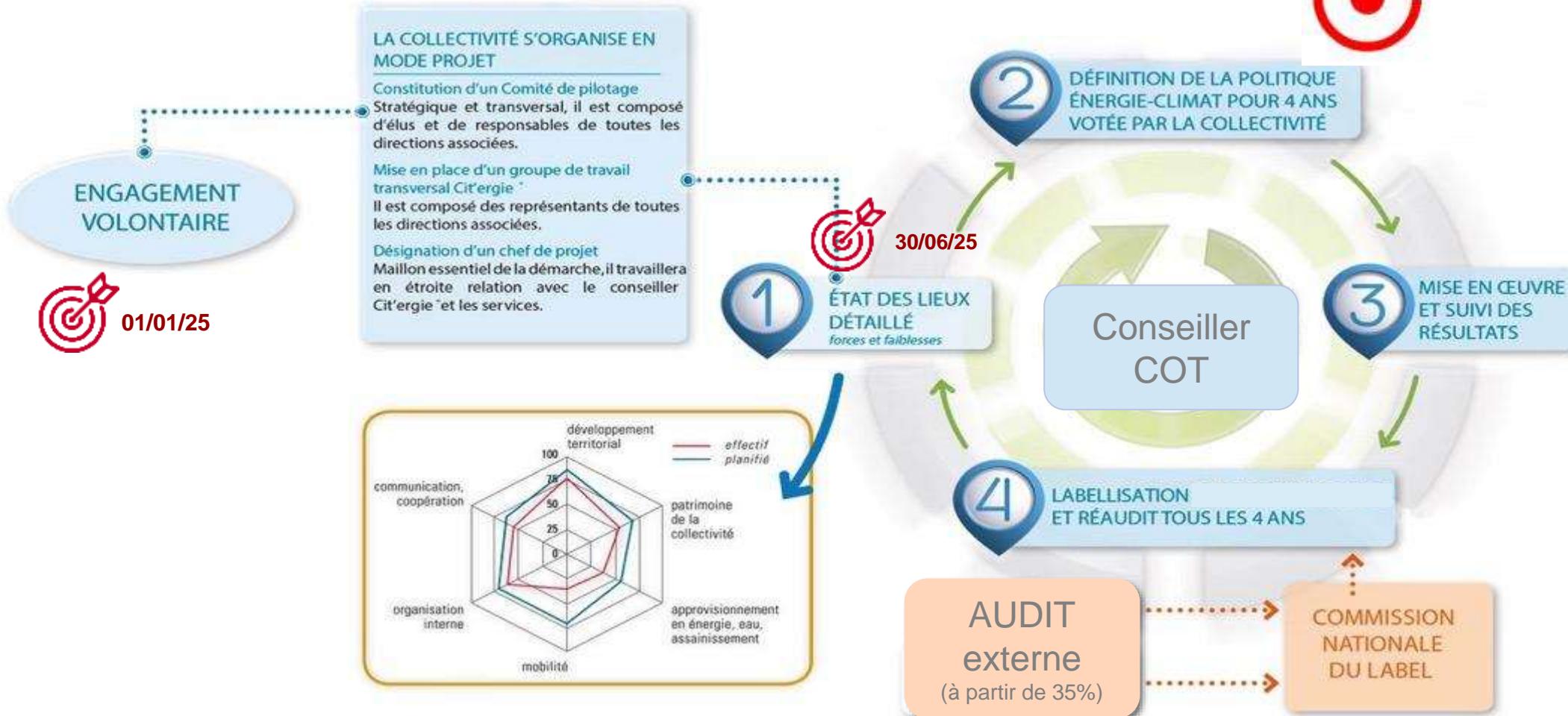
Sommaire

1. Rappel de la démarche, présentation des évolutions
2. Avancement du plan d'actions climat-air-énergie
3. Point d'étape sur l'économie circulaire

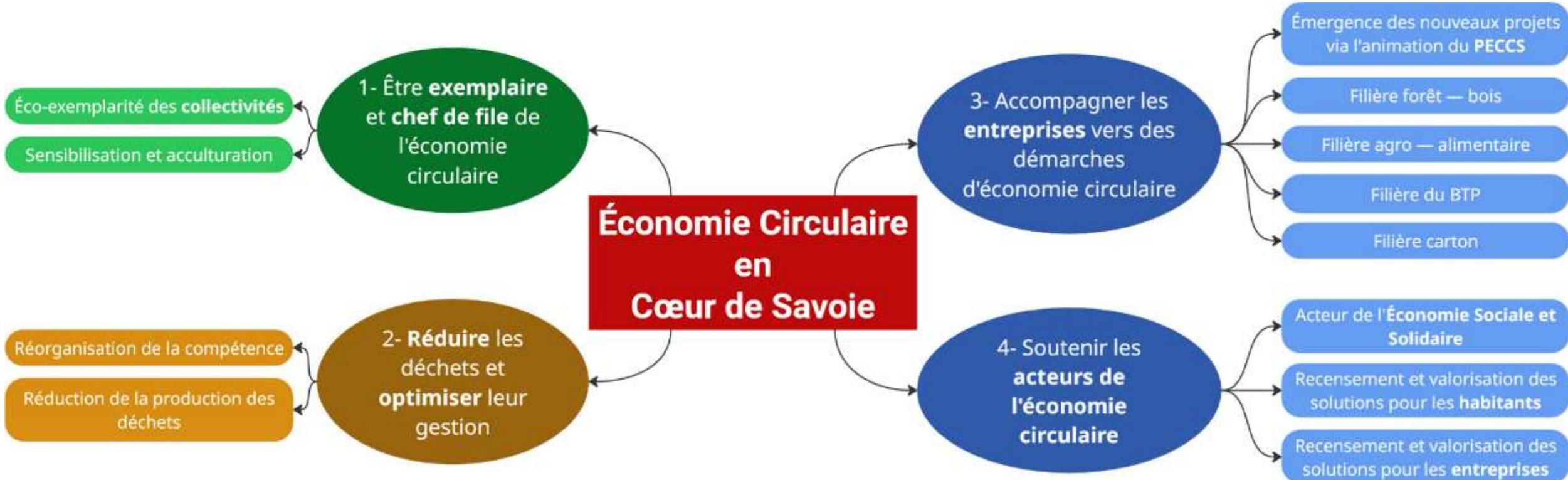


1. Contrat d'Objectif Territorial : situation et fléchage des financements
2. Plan Climat (PCAET) saison 2 et priorités 2026

Méthodologie en 4 étapes



Une stratégie délibérée et partagée



Un Contrat d'Objectifs Territorial qui entre en phase 2

Jan. 2025

PHASE 1 – JUSQU'À 18 MOIS

Je m'engage, je fédère, je fixe un cap



LA COLLECTIVITÉ RENFORCE SON DIAGNOSTIC TERRITORIAL,

Au regard d'un premier audit de sa politique avec les 2 référentiels CAE et Economie Circulaire.



MET EN PLACE/MOBILISE UNE GOUVERNANCE TRANSVERSALE,

En développant ou renforçant une gouvernance interne et externe pour définir les premières actions



ÉLABORE SON PLAN D'ACTION.

En tenant compte des objectifs propres à son territoire et des actions déjà engagées.

Jan. 2026

PHASE 2 – JUSQU'EN FIN DE 4^{ème} ANNÉE

Je mets en œuvre



LA COLLECTIVITÉ MET EN ŒUVRE SON PLAN D'ACTION...

Mise à jour des bases de données. Points d'avancement.

Une visite annuelle 2026 mutualisée
climat-air-énergie
économie circulaire



Sommaire

1. Rappel de la démarche, présentation des évolutions

2. Avancement du plan d'actions climat-air-énergie

3. Point d'étape sur l'économie circulaire

4. Contrat d'Objectif Territorial : situation et fléchage des financements

1. Plan Climat (PCAET) saison 2 et priorités 2026



Le Contrat d'objectif territorial - Financements adossés

- Démarche d'amélioration avec financement dépendant de l'atteinte d'objectifs :
 - ✓ 75 k€ fixe à la réalisation de la phase 1
 - ✓ 275 k€ en fonction des résultats obtenus (100 k€ : référentiel climat-air-énergie + 100 k€ référentiel économie circulaire + 75 k€ objectifs régionaux)
 - ✓ Prise en charge d'un conseiller par l'ADEME : P. Cousin
 - ✓ 2 référentiels



Chef de projet : Sébastien Eyraud

Elu référent : Rémy Saint Germain

Chef de projet : Charlène Brouillat

Elu référent : Stéphane Duparc



• Les étapes en cours :

- Délibération du plan d'action économie circulaire au CC du 11/12/25
- Visite annuelle climat-air-énergie le 16/12/25
- Première demande de versement (fin de l'étape 1) début 2026 (au plus tard au 30/06/2026)



Sommaire

1. Rappel de la démarche, présentation des évolutions
2. Avancement du plan d'actions climat-air-énergie
3. Point d'étape sur l'économie circulaire
4. Contrat d'Objectif Territorial : situation et fléchage des financements
5. Plan Climat (PCAET) saison 2 et priorités 2026



Constats

Un PCAET qui se terminera le 10/12/2026

Une obligation réglementaire et un engagement volontaire

Un levier de financement (Fonds vert PCAET)

Pistes de travail

Un diagnostic simple basé sur l'observatoire

Une évaluation source de progrès

Un PCAET#2 qui s'inscrit dans la continuité du PCAET#1



Les priorités 2026

Adaptation au changement climatique : valider le diagnostic de vulnérabilité, la stratégie et le programme d'action

PCAET #2 : Evaluer #1, faire valider la stratégie et le programme d'action

Suites des municipales 2026 : Accompagner l'ambition des élus 2026-2032 en matière de transition écologique



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contactez votre Direction Régionale ADEME pour tout besoin
d'information complémentaire



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Le COT, Contrat d'Objectifs Territorial



- ✓ **La forme juridique :** un contrat d'objectifs, où le versement de la subvention est conditionné à l'atteinte d'objectifs
- ✓ **La philosophie :**
 - Une **approche transversale**, décloisonnant les thématiques, pour accompagner les politiques territoriales de transition écologique (climat, air, énergie et économie circulaire, ...),
 - Une démarche **d'amélioration continue**,
 - Un accompagnement des **territoires volontaires** pour engager ou renforcer une politique territoriale de TEE, quel que soit leur niveau de **maturité** en la matière,
 - Un appui avec les **référentiels** Climat Air Energie et Economie Circulaire du programme Territoire Engagé Transition Ecologique

Autres recommandations évoquées lors du bilan technique

- ✓ Aller vers une PPI délibérée sur les bâtiments
- ✓ Engager le travail sur le budget vert, peut-être avec les communes concernées par l'obligation réglementaire
- ✓ Préparer la prise de compétence eau potable : travail énergie dans le schéma directeur + potentiel EnR
- ✓ Plan de Déplacement de l'Administration : pas d'avancée, au moins engager un diagnostic avec l'agence Écomobilité

1 programme, 2 labels

L'Ademe propose aux collectivités une **stratégie globale d'amélioration continue pour la transition écologique** : le **programme TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE**.

Il s'agit d'un accompagnement complet sur les démarches de transition écologique, destiné aux **communes** et aux **EPCI**. Ce programme est composé de **deux labels complémentaires** :



label CLIMAT - AIR - ÉNERGIE	label ÉCONOMIE CIRCULAIRE
méthode <ul style="list-style-type: none"> - audit - référentiel - conseiller - évaluation - labellisation 	méthode <ul style="list-style-type: none"> - audit - référentiel - évaluation - labellisation
anciennement Cit'ergie	anciennement ECi (Economie Circulaire)
Déclinaison française du label "european energy award" (EEA), label européen de référence en matière de transition énergétique des collectivités.	



Un COT, deux phases : Préfigurer, puis mettre en œuvre

PHASE 1 – JUSQU'À 18 MOIS

Je m'engage, je fédère, je fixe un cap



LA COLLECTIVITÉ RENFORCE SON DIAGNOSTIC TERRITORIAL,

Au regard d'un premier audit de sa politique avec les 2 référentiels CAE et Economie Circulaire.



MET EN PLACE/MOBILISE UNE GOUVERNANCE TRANSVERSALE,

En développant ou renforçant une gouvernance interne et externe pour définir les premières actions



ÉLABORE SON PLAN D'ACTION.

En tenant compte des objectifs propres à son territoire et des actions déjà engagées.

PHASE 2 – JUSQU'EN FIN DE 4ème ANNEE

Je mets en œuvre



LA COLLECTIVITÉ MET EN ŒUVRE SON PLAN D'ACTION...

Mise à jour des bases de données. Points d'avancement.

Les modalités de financement



PHASE 1 – JUSQU'À 18 MOIS

Je m'engage, je fédère, je fixe un cap

**Versement d'une part fixe de 75 000 €
dès la 1^{ère} année, si...**



Complétude référentiel ECi / CAE
– Réalisation des audits



Objectif de progression selon
audit initial



Compléments Diag Territoriaux



Gouvernance Interne Externe
effective – Instances de suivi



1^{er} Plan d'action

Aide pour :

- le recrutement / financement d'un·e chargé·e de mission,
- des études,
- des actions d'animation, de communication, de formation,
- ...

PHASE 2 – JUSQU'EN FIN DE 4^{ème} ANNEE

Je mets en œuvre

**Versement d'une part variable sur
objectifs de 275 000 € max**

**Evaluation annuelle des
objectifs et des moyens mis en
œuvre**

=> Versements annuels et
anticipés de la part variable

**Bilan final et mesure de la
progression**

=> Versement du solde, avec
**ajustement de la part variable en
fonction de l'atteinte des objectifs**

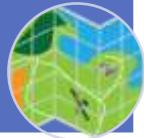
Aide pour :

- la mise en œuvre du programme d'actions (animation, chargé·e de mission, actions...)

Le référentiel climat-air-énergie : 61 mesures en 6 domaines

- 1.1. Stratégie globale climat-air-énergie
- 1.2. Planification sectorielle
- 1.3. Urbanisme

Domaine 1
Planification
territoriale



- 2.1. Suivi et stratégie patrimoniale
- 2.2. Valeurs cibles énergétiques et climatiques
- 2.3. Eclairage public, économie d'eau dans les bâtiments et gestion de la voirie

Domaine 2
Patrimoine



- 3.1. Organisation de la distribution d'énergie et services associés
- 3.2. Production énergétique locale
- 3.3. Gestion de l'eau, des espaces verts, des déchets du territoire

Domaine 3
Approvisionnement
eau, énergie,
assainissement



- 4.1. Promotion et suivi de la mobilité durable
- 4.2. Rationalisation des déplacements motorisés
- 4.3. Mobilité alternative

Domaine 4
Mobilité



- 5.1. Gouvernance
- 5.2. Finances et commande publique

Domaine 5
Organisation
interne



- 6.1. Stratégie de coopération et de communication
- 6.2 Bâtiments résidentiels et tertiaires
- 6.3. Activités économiques
- 6.4. Agriculture, forêt
- 6.5. Société civile

Domaine 6
Coopération,
communication



Le référentiel économie circulaire : 21 mesures en 5 domaines

Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets

Outils financiers du changement de comportement



Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscription dans le territoire

Déploiement d'une économie circulaire dans les territoires

Coopération et engagement